

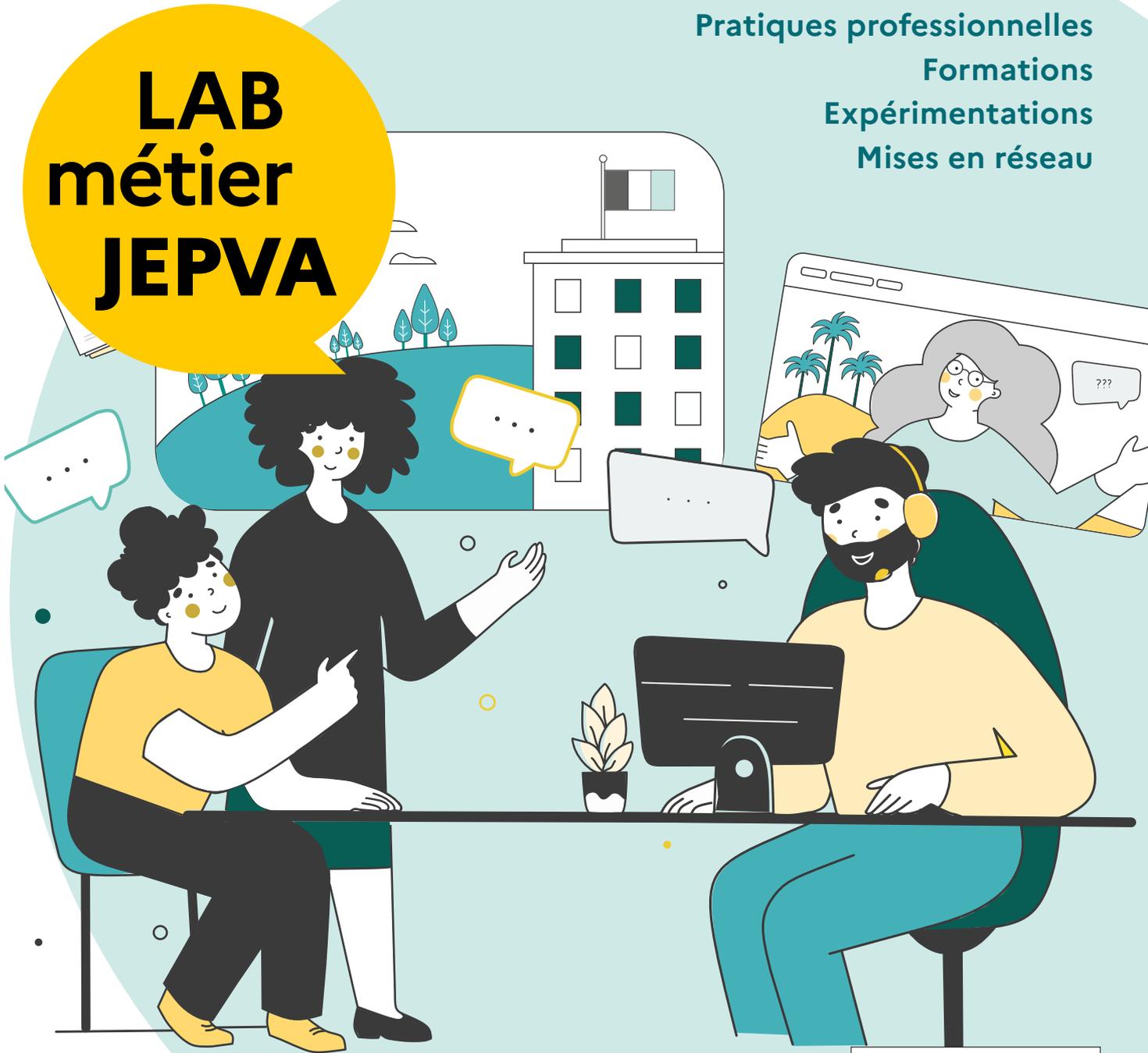


MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LAB métier JEPVA

Pratiques professionnelles  
Formations  
Expérimentations  
Mises en réseau



Un espace pour échanger, valoriser  
et capitaliser les compétences  
et les pratiques professionnelles au  
service des métiers dans le périmètre  
de la jeunesse, l'éducation populaire  
et la vie associative.



## Un laboratoire d'innovation publique

Les laboratoires d'innovation publique visent à construire des services aux usagers plus simples, plus efficaces, plus innovants, en les plaçant au cœur de toute démarche et en privilégiant les expérimentations.

Pilotés par les administrations, ces laboratoires permettent de mobiliser des expertises diversifiées.

La direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA) conduit des travaux sur la dimension « métier » du réseau JEPVA. Elle assure le pilotage national des expertises territoriales et accompagne les services déconcentrés en matière de pratiques, activités et compétences.

Le Lab métier JEPVA poursuit et approfondit ces travaux en les inscrivant dans une démarche innovante.

## Pour et par les agents JEPVA

Le Lab métier JEPVA s'adresse aux agents des services de l'État qui exercent dans le périmètre JEPVA, en **services déconcentrés DRAJES et SDJES** (délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), en **établissements (CREPS et écoles nationales)** ou en **administration centrale**. Il entend mobiliser les expertises, compétences et savoirs issus du réseau JEPVA.

Il a aussi vocation à développer et consolider des partenariats **interministériels** (direction générale de l'administration et de la fonction publique, direction interministérielle de la transformation publique et direction des sports) et avec des **acteurs du champ de la formation**, de l'analyse du travail et des compétences.

## BON À SAVOIR

Les laboratoires d'innovation publique se caractérisent par :

- des espaces et des compétences pour concevoir et tester de nouvelles formes de l'action publique, pour produire des solutions concrètes co-construites avec les usagers et les agents ;
- une capacité à faire travailler ensemble les différents acteurs des politiques publiques ;
- un outil pour capitaliser sur les initiatives des agents et/ou amener l'innovation publique là où elle n'est pas encore présente ;
- un levier de formation et de transformation culturelle par le « faire ».

La délégation interministérielle à la transformation publique (DITP) assure l'animation et le suivi du réseau des laboratoires d'innovation publique.

## Au cœur du Lab métier JEPVA : l'échange, l'expérimentation, la capitalisation

Concrètement, le Lab métier JEPVA propose une dynamique de travail permettant de :

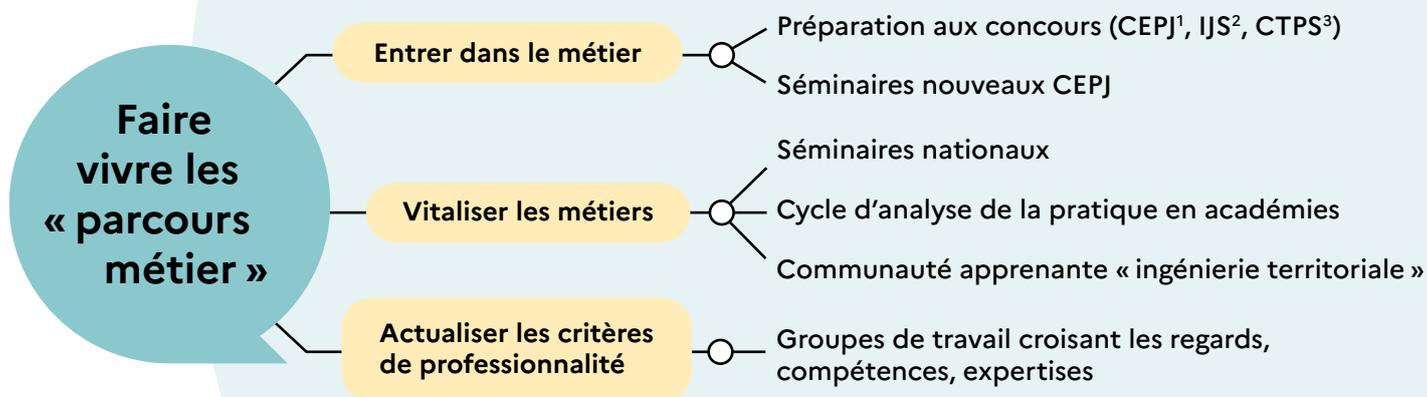
Recenser, observer, valoriser les pratiques professionnelles (techniques, pédagogiques, administratives, etc.)

Mettre en réseau les agents et les compétences selon une mise en système national-local

Accompagner les pratiques professionnelles au regard des problématiques et enjeux (pédagogiques, politiques, techniques, organisationnels, structurels, etc.)

### Faire vivre les « parcours métier »

Le Lab métier JEPVA propose un plan d'actions concret qui s'enrichira annuellement.



### UN LAB MÉTIER « HORS LES MURS »

Contrairement aux autres laboratoires d'innovation publique, adossés à des lieux physiques ou des espaces de travail identifiés, le Lab métier se déploie avec les services et les établissements.

Le Lab métier JEPVA s'implante dans les murs et sur les territoires qui accueillent ses actions, comme à Dijon, Aix-en-Provence, Bourges, Caen, Saumur, etc.

1. Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse.  
2. Inspecteur de la jeunesse et des sports.  
3. Conseiller technique et pédagogique supérieur.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Tous les agents de l'État exerçant des missions, nationales et territoriales, dans le périmètre JEPVA (jeunesse, éducation populaire, vie associative) peuvent s'inscrire au Lab métier.

Les services sont régulièrement informés et sollicités pour apporter leur contribution aux différents chantiers et enrichir les pratiques professionnelles communes.

**CONTACT**

[Lab-metier-jepva@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:Lab-metier-jepva@jeunesse-sports.gouv.fr)

**POUR S'INFORMER**

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

**POUR PARTICIPER**

<https://www.pleiade.education.fr>